



L'Épreuve de la thèse et la particularité de ses Épreuves

Théodul Sankara

DANS **PENSÉE PLURIELLE 2015/3 n° 40**, PAGES 37 À 48

ÉDITIONS **DE BOECK SUPÉRIEUR**

ISSN 1376-0963

ISBN 9782807300996

DOI 10.3917/pp.040.0037

Date de mise en ligne : 01/12/2015

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2015-3-page-37?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

L'Épreuve de la thèse et la particularité de ses Épreuves

THÉODUL SANKARA¹

Résumé : Cette contribution aborde une réalité des épreuves dans la vie des doctorants. Elle met l'accent sur le vécu des doctorants étrangers en France. Loin du fleuve tranquille, la thèse est pour beaucoup de jeunes chercheurs une lutte quotidienne entre recherche doctorale et recherche vitale. Ces épreuves, caractérisées d'existentielles par Boltanski, font référence au domaine des expériences vécues, par exemple des traumatismes, des souffrances (Boltanski, 2009). J'inscris ma démarche dans une sociologie pragmatique (Boltanski), plus particulièrement dans la perspective de « construire une approche qui tient compte de la capacité des acteurs à s'ajuster à différentes situations de la vie sociale (Nachi, 2006).

Mots clés : *thèse, épreuves existentielles, doctorant étranger*

1. Introduction

La thèse de doctorat est le dernier examen du cycle universitaire. Elle vise à s'assurer que le doctorant maîtrise les connaissances requises dans son domaine de spécialisation et que son projet de recherche est pertinent et conforme aux aspirations de la Science. Ces exigences se concrétisent par la démarche d'écriture d'une œuvre détaillant sa recherche (Anzieu, 1981, p. 17). Cette épreuve, qui ne comporte pas de crédit comme les autres examens universitaires, demande au futur docteur un très grand engagement. C'est une forme d'abnégation qui permet au doctorant de relativiser les difficultés, d'apprendre le plus possible en peu de temps (trois années) et, comme l'écrivent P Duret *et al.* (2013), « l'épreuve, quand elle est réussie, permet au moi fragile de se révéler et de s'exposer sans crainte. [...] L'engagement permet d'être reconnu et la reconnaissance facilite l'engagement dans la situation ». Sa

¹ Docteur en Sciences de l'Éducation, post-doctorant du LIRTES EA 7313.

recherche doit couvrir un large domaine et se focaliser sur une spécialité. M. Beaud, cité par H. Lhéréte, note que « c'est une faute assez grave que d'entreprendre une thèse avant de s'être fixé des objectifs de finalisation, c'est-à-dire déterminer un but (finir la thèse) et se donner les moyens (travail et abnégation) » (Lhéréte, 2011).

La thèse est l'aboutissement d'une première expérience de travail, de recherche et d'engagement. C'est le projet personnel d'un « jeune chercheur » en lien avec des convictions intuitives et un besoin heuristique, c'est un choix de vie (une entreprise) en lien avec les stratégies proposées par Desroche (1985, pp. 178-179). Cette entreprise demande à son auteur certaines dispositions pratiques comme le soulignent Lameul, Jézégou et Trollat (2009).

Les années de thèse sont marquées par des réalités structurelles et conjoncturelles. « Comme le coureur de fond, le doctorant doit tenir la distance. Mais, à la différence du marathonien, personne n'a tracé pour lui de ligne d'arrivée. Le plus dur dans la thèse, c'est de finir » (Lhéréte, 2011). La thèse est donc une épreuve (examen) de longue haleine, une expérience (engagement) personnelle. Si le doctorat et les satisfactions intellectuelles en sont l'aboutissement, elle est cependant parsemée d'embûches, pétrie d'angoisses et d'interrogations. Elles ne sont ni petites ni grandes, mais elles constituent des obstacles pour lesquels trois types d'attitudes s'imposent : réagir, se battre et se résigner. Comme l'écrit H. Laborit, « confronté à une épreuve, l'homme ne dispose que de trois choix : combattre, ne rien faire ou fuir » (Laborit, 1985). Mais, pour certains doctorants, le parcours les amène à naviguer entre ces trois attitudes². En somme, devant chaque épreuve de la thèse, il faut avoir la bonne attitude.

Je préciserai dans un premier temps le cadre de la notion d'épreuve avec quelques points de méthodologie. Puis, je présenterai les objectifs de la contribution et je terminerai par les éléments qui présentent la réalité vécue par les doctorants en général, et particulièrement les doctorants étrangers.

2. Des précisions notionnelles et méthodologiques

2.1. La notion d'épreuve

Le titre de cette contribution exige des précisions, car le champ des définitions et des synonymes du mot épreuve est vaste. La recherche sur le mot épreuve fut pour moi une véritable « épreuve ». D'abord, au-delà des abondantes définitions, l'étymologie du mot qui aurait permis d'avancer vers une direction sémantique est très peu fournie, voire introuvable. Ensuite, la réalité de la notion qui concerne la vie d'un individu, des difficultés, des malheurs et des crises que seul cet individu a traversés, demande des précisions. Conforté par la polysémie du mot, il nous faut creuser plusieurs approches (sociologique et psychosociologique) pour en cerner les contours. L'épreuve requiert donc une approche herméneutique, car, quel que soit le ressenti du sujet, elle cache

² <http://rebellyon.info/Le-doctorat-selection-sociale-et.html>.

encore une énigme, une relativité et une subjectivité. Cette herméneutique est appelée à établir les faits et surtout à les interpréter, à traduire leur sens, face à la multiplicité des marques. Mon intention ici n'est pas de me lancer dans un débat philosophique ou psychopathologique sur les interprétations des épreuves, mais simplement de proposer l'approche des histoires de vie pour l'aborder. C'est un cadre de témoignage et de partage d'expériences qui peut servir à de futurs doctorants et qui, dans la perspective de l'approche projective, peut donner une dimension pédagogique de son expérience (Grand, 1987). La présente contribution rassemble ici le vécu d'un doctorant en lien avec diverses histoires vécues par des doctorants. Les liens sont visibles, car les événements de la vie des doctorants sont similaires du fait qu'il y a des invariants à toute thèse. C'est ce que précise D. Appel quand elle souligne que les histoires de vie oscillent dans le subjectif et l'objectif, dans l'individuel et le collectif, dans le psychologique et le social, en un mot : dans une quête de sens. Enfin, une clarification notionnelle s'impose, car le mot épreuve comporte divers sens aussi bien quand il est utilisé seul que construit en locutions : nominale (mise à l'épreuve), verbale (faire l'épreuve), prépositionnelle (à l'épreuve de) et bien d'autres locutions.

Épreuve est un déverbal d'éprouver. C'est un mot assez complexe qui n'a pas moins de vingt-six synonymes et si le mot épreuve se retrouve dans une expression, la liste s'allonge. La définition la plus courante voudrait donner à l'épreuve le sens de souffrance, malheur et danger. Pour J.-F. Dortier, la notion d'« épreuve vise à décrire ces situations humaines où les rêves et projets personnels que nous portons tous en nous se heurtent à la réalité » (Dortier, 2010, p. 2). Ici l'épreuve (tension entre projets personnels et réalité humaine) est remarquablement proche de la preuve qui signifie : la démonstration, la vérité, le certificat, en somme l'examen. La preuve est alors la mise à l'épreuve.

2.2. Précision méthodologique

Enfin, cette contribution exige aussi une clarification épistémologique. Elle n'est pas un récit de vie. Ce n'est pas le docteur X qui narre sa vie de doctorant, ses déboires et ses péripéties, mais c'est une histoire de vie de chercheurs. Elle est construite sur des témoignages personnels, des vécus, des écrits et des extraits d'autobiographies. Ce sont des comptes rendus de faits vécus par des individus divers qui ont pourtant un point commun : la recherche doctorale.

3. L'objectif de cette contribution

La période de la thèse est fondamentale pour la future vie de chercheur ou de professeur, car c'est une étape d'activités de recherche indépendante et de construction de carrière. Si en règle générale la charte établit cette période à trois ans, le temps que prennent les thèses actuelles (entre 4 et 7 ans) varie, ce qui montre l'existence de difficultés. À cela s'ajoutent aussi les cas d'abandon, plus connus pour les thèses en sciences sociales (plus de 60 %) que pour celles des sciences dites dures (entre 10 et 30 %). Les raisons d'abandon sont

légion, mais la solitude et l'isolement du doctorant sont évocateurs (Moguérou *et al.*, 2003). La réalité de la période de la thèse est moins abordée que celle qui traite de l'après-thèse, c'est-à-dire de l'insertion des jeunes docteurs. Le principal objectif de mon approche réside donc dans l'observation et l'analyse du quotidien des doctorants. Je voudrais rendre compte d'une petite expérience de cinq années de thèse. À partir des réalités de la vie universitaire, du « travail » (job), de l'accueil (étranger) et de la recherche proprement dite, je tente de formaliser, théoriser et partager une expérience. Cette dernière, construite autour des épreuves, montre comment les doctorants arrivent avec le système D (D comme débrouillardise) à répondre aux défis de la thèse. L'identification et la compréhension des épreuves permettent de voir comment les individus sont produits et se produisent (Rebughini, 2010, p. 6). En effet, les épreuves marquent les thésards au point de les amener à éviter la reproduction, car elles servent de leçons. Les épreuves auraient donc des propriétés transformatrices selon la théorie de l'apprentissage transformationnel (Mezirow, 2001).

Cette histoire de vie, regardée du point de vue des épreuves narrées de la thèse, représente un témoignage significatif (une information qualitative) sur ce que vivent les doctorants. En effet, l'épreuve est une occasion de réflexion et de reconstruction. En somme, l'épreuve renforce le fait que les doctorants sont acteurs et responsables de leur formation. Dans ces circonstances, les épreuves des uns servent aux autres et vice versa, car le doctorat est à la fois une épreuve individuelle et une réalité collective.

Les dimensions individuelles et collectives se complètent ici, car l'examen de la thèse est un travail individuel qui est appelé à fournir une contribution dans une équipe ou un laboratoire qui relève du collectif. Mais on peut se poser la question de savoir si pour toute thèse les épreuves sont incontournables. Faut-il passer par là, même à des degrés moindres ? Loin d'être le résultat d'une malchance, d'un destin ou des signes d'un astre, les épreuves de la thèse pourraient trouver leur explication dans l'augmentation du nombre des doctorants depuis la réforme du doctorat unique en 1984. L'objet de ma contribution n'est pas de trouver les origines des épreuves, mais plutôt d'analyser les épreuves vécues par les doctorants pour donner une visibilité à la réalité de la thèse au XXI^e siècle.

4. L'épreuve du statut de doctorant étranger

Dans le contexte de la thèse, les doctorants sont confrontés à un grave problème de reconnaissance et de classement. Et si le doctorant est étranger, ce problème devient double. La première dimension du problème concerne le statut du doctorant en général. Malgré les textes qui reconnaissent le doctorat comme une expérience professionnelle (Article L.612-7 du Code de l'Éducation et Arrêté du 7 août 2006), le statut de doctorant est une réalité dérisoire. Dans les faits, le doctorant est assimilé à un étudiant et non pas à un chercheur. Et pourtant, tout est mis en œuvre pour faire du doctorant un professionnel de la recherche et de l'enseignement. C'est ainsi qu'ont été créés le contrat doctoral et le monitorat de l'enseignement, auxquels s'ajoutent tous les contrats de recherche tels que les CIFRE (Conventions industrielles de formation par

la recherche). Mais tout cela n'affecte pas positivement le statut. Le doctorant est « perçu comme un éternel étudiant, il ne fait pas bon, en France, dire que l'on est doctorant, ou pire encore "thésard" ». En effet ces jeunes chercheurs peuvent être qualifiés de losers et de rêveurs³.

4.1. Les réalités du doctorat en France

L'enseignement supérieur français est une institution riche d'histoire, d'expériences et de culture. Construit depuis le Moyen Âge, l'enseignement supérieur a traversé le riche passé de la France. Avec la révolution industrielle et l'ouverture vers le monde au XIX^e siècle (colonisation), la culture française va connaître un mouvement planétaire. Les universités françaises connaissent depuis plus d'un siècle l'affluence des étrangers, comme l'écrivait *Le Petit Parisien* dans son numéro du 15 janvier 1910 : « Le premier point qui doit être mis en lumière, c'est l'attraction qu'exerce l'Université de Paris sur les étudiants de tous pays. Dans une excellente étude... sur 17 303 étudiants inscrits aux registres de l'Université de Paris pendant l'année scolaire 1907-1908, il n'y a pas moins de 3 361 étrangers ou étrangères... » (p. 1). Ce rayonnement a été favorisé au XIX^e siècle par la francophonie et surtout par ses institutions (AUF et OIF) au XX^e siècle. La mobilité étudiante est perçue comme source d'ouverture et d'épanouissement. En France, l'enseignement supérieur a fait, ces vingt dernières années, la promotion de la mobilité étudiante. Celle-ci se déroule sous deux formes : l'accueil des étudiants étrangers hors Union européenne et le programme ERASMUS (European Action Scheme for the Mobility of University Students) qui soutient la mobilité d'étudiants et d'enseignants entre les universités et les grandes écoles européennes. Ce programme fait partie de l'Espace européen de l'enseignement supérieur ; l'accueil des étudiants étrangers hors Union européenne.

Cette deuxième forme est toutefois exploitée par les politiques (hommes et programmes) qui en font un objet de controverses où se mêlent les enjeux politiques de l'immigration et la coopération internationale. Malgré toutes les discussions qui entourent l'accueil des étudiants étrangers, leur nombre atteint 288 500 sur 2 347 800 d'étudiants en 2011-2012. Avec, depuis la fin des années 1990, des flux et des reflux que plusieurs réalités socio-économiques et politiques peuvent expliquer. Pour l'année universitaire 2011-2012, les doctorants sont au nombre de 62 132 toutes spécialités confondues, soit 2,64 % des étudiants. Le nombre d'étudiants étrangers inscrits en doctorat était de 25 680 soit 41,3 % des doctorants. Parmi eux, 9 825 sont originaires d'Afrique, 7 803 d'Asie, 4 667 de l'Union européenne (Quéré et al., 2012).

Dans ce contexte, l'entreprise de la thèse pour un doctorant étranger semble être une question de formalités. Mais dans les faits la thèse est, pour lui, un projet qui devient une action périlleuse. Parler de difficultés dans les démarches d'un doctorant étranger serait une vérité de La Palice. Il s'agit de celles liées au statut d'étudiant étranger en France. C'est une réalité éprouvante avec des faits répétitifs qui font de l'étudiant étranger une personne « étrange ». Il est, chaque année, exposé aux mêmes tracasseries administratives et cela

³ <http://blog.educprofs.fr/ma-vie-de-doctorant>.

ne favorise pas le travail de recherche. Par exemple, pour le renouvellement du titre de séjour, il faut attendre en Île-de-France facilement 10 mois, comme l'écrit un étudiant : « J'ai tenu le carnet de mes dix mois de démarches, de l'été 2010 à aujourd'hui. Après chaque démarche absurde, j'ai appris qu'il y avait une autre démarche absurde. Personne ne m'a jamais expliqué comment fonctionnait le processus. Il y a un manque de clarté, de logique, d'encadrement à chaque étape »⁴. Mais au-delà de cette lourde épreuve administrative, le doctorant étranger est confronté au souci des choix. En matière de recherche, les choix sont très difficiles. Il s'agit de l'étape la plus délicate, car elle le confronte à des dilemmes. Cela permet de faire référence aux épreuves de réalité qui qualifient les sujets et leur donnent accès ou non aux ressources sociales et culturelles (Boltanski, 2009).

4.2. Des choix, sources de contrariétés éprouvantes

De l'avis de la majorité des doctorants étrangers, faire un doctorat en France n'est pas une sinécure (Confédération des jeunes chercheurs, 2009). Le temps de la thèse est pour beaucoup comparable à la période initiatique en Afrique, c'est le passage d'un statut à un autre : « L'initiation est censée transformer l'individu en une personne radicalement autre que ce qu'elle était auparavant. Il s'agit d'engendrer une nouvelle identité » (Azria et Hervieu-Léger, 2010). En effet, l'initiation en Afrique est une étape fondamentale, sinon l'adolescent ne deviendra pas adulte. Mais la particularité de cette étape est la façon dont se relaient pour les doctorants étrangers les « vexations, humiliations et changements de procédés » qui les obligent à se réadapter pour faire face.

4.2.1. Le sujet et le directeur de thèse

« De façon générale, un "sujet" consiste en une question de recherche que vous vous posez ou qui vous habite. Le sujet choisi doit vous intéresser suffisamment, capter votre attention, piquer votre curiosité, vous stimuler intellectuellement, faire émerger spontanément en vous des idées, correspondre à des valeurs personnelles. Ce sujet doit aussi bien s'inscrire dans le champ de recherche de la directrice ou du directeur que vous choisirez »⁵. Les choix du sujet et celui du directeur ne sont pas faciles. Pour le sujet, au-delà des réalités méthodologiques, il faut en avoir un qui accroche son directeur (Redon, 2008, pp. 3-5). Le choix est souvent l'objet d'une négociation coopérative, car les partis sont animés par un désir de gain mutuel (Dupont, 1994, p. 47). Si, pour les doctorants en sciences exactes, le choix est relativement aisé, car les mathématiques, la physique et la chimie par exemple sont universelles, pour les doctorants en sciences humaines et sociales cela est souvent très compliqué, car leurs sujets relèvent plus de réalités locales, endogènes qui n'intéressent pas souvent un potentiel directeur, encore moins un laboratoire. Les promoteurs de sujets en France (Caisse d'allocations familiales, Caisse primaire d'assurance maladie, Conseils généraux, Laboratoires de recherche, etc.) proposent des travaux de recherche très souvent loin des goûts et des projets des doctorants

⁴ <http://rue89.nouvelobs.com>.

⁵ <https://www.aide.ulaval.ca>.

étrangers. À cela s'ajoutent aussi les conditions de reconnaissance du statut de scientifique. Celui-ci est difficilement accepté par les institutions en France et n'est pas facilement accordé aux étrangers, comme le stipule la circulaire n° IMIM1000111C : « Le doctorant ne bénéficiant pas d'une convention d'accueil mais titulaire d'un contrat de travail de type CIFRE, allocataire de recherche moniteur ou non, titulaire d'un contrat doctoral ou ATER, conserve le statut étudiant et se voit délivrer une autorisation provisoire de travail » (Circulaire 2010).

La thèse requiert des conditions (bon sujet, une direction et une bonne organisation) pour une bonne recherche. C'est une étape fondamentale mûrie par une prise de décision et entretenue par des motivations et des projets. Le doctorant étranger, loin des bisbilles et des ambitions de son laboratoire de thèse, voit dans sa thèse une opportunité d'étudier un sujet dans un contexte disciplinaire où il est nécessaire pour lui d'innover et de promouvoir de nouvelles compétences. Mais au-delà, le doctorat est pour tout thésard un défi intellectuel. Cependant, de nombreux doctorants étrangers se retrouvent dans des querelles de labo, des conflits d'intérêts et enfin, et ce n'est pas le moindre défi, dans une recherche sans enjeux pour ceux qui acceptent les propositions de sujets. Les propos d'un doctorant en géographie illustrent bien cela : « Je suis venu à travailler sur ce sujet non pas par cristallisation d'un hasard, mais plutôt par effet de trajectoire. En fait, dès la maîtrise, mon directeur de thèse, Monsieur X originaire de... [on voit la filiation et l'affiliation singulière entre l'intitulé du sujet et le personnage], voulait déjà que je travaille sur les questions diasporiques liées à la communauté A... À ce moment-là, j'avais refusé, car j'étais préoccupé par un tout autre sujet. [...] Ce n'est qu'en DEA « Dynamiques des milieux et sociétés tropicaux », effectué à Bordeaux 3, que je me suis recentré sur cette question, et ce de manière détournée. En effet, ce qui m'intéressait, c'était plutôt comprendre de quelle manière l'image et l'imaginaire de l'Inde agissent sur les constructions identitaires, à la fois pour les communautés indiennes diasporiques et pour les touristes » (Redon, 2008, p. 3). Deux cas de figure s'observent chez ces doctorants étrangers. Les premiers sont des doctorants dont le travail n'intéresse pas les laboratoires d'attache. Comme le disait un doctorant ayant abandonné : « Mon sujet était qualifié d'exotique ». Les seconds concernent des doctorants venus dans des cadres d'échanges Nord-Sud. Alors que le cadre d'échange, les protocoles, les calendriers et la partie administrative étaient conclus, des doctorants sont sacrifiés sur les autels des ambitions. Car ils sont obligés de faire de la recherche sur un sujet et un terrain sans intérêt pour eux ; il faut choisir un sujet qui, au-delà du directeur, captive une équipe sous peine de se voir isolé et d'en subir les conséquences. L'une d'elles est le déclassement.

4.2.2. *L'épreuve du déclassement*

Le déclassement est une réalité socio-économique vécue depuis les années 1960 selon les auteurs qui abordent le sujet. Pour V. Chabault, le déclassement est dans le quotidien des politiques (Chabault, 2009). Sa certitude est plus appréhendée chez les individus, même si sa nature est sociale. Dans le contexte de la thèse, on peut évoquer le déclassement professionnel imputable à un environnement ou à un système de recherche sélectif. En

effet, il y a « beaucoup d'appelés, mais peu d'élus ». Dans la perspective de la thèse, certains doctorants ont la chance, compte tenu de quelques paramètres, de se voir prendre en charge, soutenus et adoubés et d'ainsi préparer leur thèse dans des circonstances satisfaisantes. À côté d'eux évoluent ces doctorants à qui la vie de la recherche ne sourit pas. Ils préparent leur thèse dans la perspective d'une mobilité descendante, malgré tous les efforts qu'ils fournissent. Le déclassement ici concerne une situation où l'activité professionnelle du doctorant est en déphasage avec celle de la recherche scientifique de son domaine par défaut. C'est un fait qui amène des doctorants à accepter des emplois non seulement de niveau inférieur, mais souvent sans lien avec leur sujet de recherche pour gagner leur vie, comme l'écrit avec précision C. Bueno : « Une fois calé au milieu de ses séminaires et de ses activités hautement intellectuelles, le mi-temps au McDo ou les heures de cours privés que se procure le thésard lui permettent tout juste de régler son loyer, sa nourriture, ses charges fixes. Son emploi du temps déjà bien rempli, reste le fameux CV. Celui-ci, adjoint obligatoirement à la thèse avec mention, est le sésame de l'accès aux concours des postes de maître de conférences ou de chercheur statutaire » (Bueno, *Libération* du 20 mars 2007). Le statut de scientifique est celui qui est d'office celui des doctorants. Mais, dans le milieu de la recherche, ce statut n'est pas accordé à tout doctorant. Les différences de traitement des thésards entraînent une détérioration des ouvertures de mobilité sociale et un blocage des projets professionnels. Plusieurs raisons expliquent ces faits. La première est celle qui relève de l'ambiguïté des textes administratifs. Entre l'étudiant qui travaille de manière accessoire et le doctorant qui devrait faire un travail à plein temps, la direction de l'immigration reste très ambiguë, voire de mauvaise foi. La deuxième raison est purement interne aux laboratoires et autres institutions de recherche. Si les doctorants en sciences exactes bénéficient d'allocations, de bourses et autres financements, ceux en sciences sociales sont souvent laissés à eux-mêmes. Seuls 10 % d'entre eux bénéficient de financements (Bueno, *Libération* du 20 mars 2007). Et le comble, c'est quand ils sont employés à l'Université dans les jobs étudiants (9,50 euros de l'heure). Malgré l'institution des contrats doctoraux depuis plus de six ans, le milieu universitaire ferme les yeux sur cette réalité de trajectoire descendante.

4.3. La résilience face à l'impossible

Le terrain de recherche n'offre pas toujours l'accueil escompté. Dans les ambitions de son projet, le doctorant se fait souvent beaucoup d'illusions. Il s'engage dans sa thèse sans assurance comme le note P. Zaoui : « Vivre en vérité, c'est vivre sans garantie » (Zaoui 2010, p. 65). Pour lui, subir une épreuve, c'est passer de l'autre côté des apparences. C'est ce sentiment qui encourage les doctorants confrontés à des difficultés à savoir être dignes de ce qui leur arrive et y jouer leur rôle, transformer les mauvais penchants en force vitale. Si, en France, les doctorants étrangers n'ont pas un contexte administratif facile, dans leur pays d'origine, leur projet est généralement controversé et ils sont accusés d'être des personnes ambitieuses et prétentieuses. Une fois que de tels sentiments entrent en jeu, le terrain de recherche, s'il se trouve dans

leur pays d'origine, devient pour eux un terrain miné dans des contextes politiques et historiques souvent chaotiques. La confusion et la grande politisation de l'Administration constituent des freins et des épreuves pour les chercheurs de la plupart des pays en développement. À la politisation de l'Administration se conjuguent les émulations des « aînés » dans la recherche. Devant des réalités dont la dureté est manifeste, la réponse a souvent été la résignation. Résignation pour ce que je ne peux pas changer. Mais, devant cette capitulation potentielle, il y a la conviction qu'il faut finir la thèse. « Non à la résignation, oui à la résilience. »

4.4. L'épreuve, source de croissance

La période de la thèse est bien remplie d'épreuves, celles inhérentes à tout examen intellectuel et celles liées aux choix (de voies, physiques, psychiques) et beaucoup de thésards font preuve d'ipséité. Le travail de recherche est difficile par nature. Car il nécessite des allers-retours entre le terrain de recherche, les analyses de données et les points avec le directeur de thèse. Tout chercheur sait que le projet de recherche n'a jamais été un grand boulevard paisible, sans problème ni difficulté. Dans le monde des sciences, où la contradiction appelle l'assiduité et l'abnégation, il est tout à fait normal que tout doctorant soit confronté à des circonstances défavorables ou à un environnement qui résiste. Le but de ce type de difficultés est d'éprouver le travail, dans l'objectif de l'amener à la perfection. Pour ce faire, les épreuves se présentent sous des formes diverses. En effet, il y a les épreuves intrinsèques à la vie du chercheur que sont les doutes, les échéances et l'intérêt de la recherche. Étant averti, on sait que ces réalités ne prendront jamais fin tant que la recherche existera. Il faut les prendre comme faisant partie de la recherche et leur répondre avec un certain relativisme. La recherche est l'aboutissement d'un questionnement que le chercheur entretient. Il fait de tout sujet de recherche un objectif à atteindre. Comme tout objectif, celui-ci est entretenu par une synergie d'éléments et d'événements. Le chercheur se fixe un objectif et appelle des stratégies et des moyens pour l'atteindre. Au-delà de sa personne, la recherche vise à produire des connaissances pour la communauté scientifique. « Les savoirs produits ainsi que les processus de leur construction doivent être communicables, partageables et reconnus au sein de cette communauté » (Donnay, Charlier, & Dejean, 2002, p. 95).

Ces moyens sont en lien avec le désir de réussir et la volonté de finir. Le doctorant est dans une démarche émancipatoire, selon Habermas : « C'est une réalité qui lie le chercheur à sa recherche » (Habermas, 1975, p. 44). Cette démarche s'accompagne de changements radicaux (la rigueur, le pragmatisme) dans la vie du chercheur. C'est-à-dire que l'intérêt du chercheur pour son travail le transforme. La recherche étant une ambition et un défi, le chercheur doit se poser régulièrement la question de savoir comment mener jusqu'au bout ce travail de recherche. Cela constitue pour lui un combat du quotidien. Dans ce combat, il fait appel à des messages personnels : « Tu dois être fort », « Tu ne vas plus te laisser tenter ». Il faut donc apprendre peu à peu à s'observer pour cerner ses propres points faibles. Un intense travail d'auto-analyse se

met en place qui consiste à analyser ses démons (ses faiblesses) ou à trouver des « trucs » personnels pour se mobiliser. Tous les individus soumis à des épreuves importantes – sportifs de haut niveau, thésards en phase de rédaction, boulimiques en période de régime... – le savent bien, il faut apprendre à se connaître pour changer et agir sur soi, (Dortier, 2010).

La recherche doctorale, sans allocation ni financement, est souvent plus qu'une épreuve pour les doctorants isolés. La résilience permet un sursaut. Celui-ci, qui est une vraie ressource, pourrait se trouver dans une connaissance et une rencontre. L'entourage et la présence du directeur de thèse, de pairs, d'amis et de soutiens bienveillants permettent de relativiser la dureté de l'épreuve et de l'affronter. Ce type de soutien est rassurant. En effet, les épreuves renvoient le doctorant d'abord à lui-même, et ensuite à des interlocuteurs à qui il se confie et sur qui il décharge son quotidien. La notion d'épreuve est inséparable de l'individu, du particulier ou encore du singulier. La singularité est autoréférentielle, mais n'est pas autosuffisante, car elle a besoin de reconnaissance, elle ne se traduit pas dans un retrait de la société. L'individu singularisé reconnaît son besoin de l'autre. C'est pourquoi la tendance à la singularité ne se réduit pas à une recherche de l'authenticité. L'unicité personnelle n'est pas recherchée dans la quête des sources du self, mais plutôt dans l'élaboration d'une justesse personnelle de nature plus contingente (Rebughini, 2010).

5. Conclusion

La thèse, comme je l'ai écrit précédemment, est une période marquée par des difficultés de tous ordres. C'est un projet engageant le doctorant dans la vie de la recherche avec ses exigences. Cette entreprise est un choix de vie que tout doctorant doit conduire à terme. L'enthousiasme des premières heures de la recherche est régulièrement entamé par des épreuves. Si, pour certains doctorants, celles-ci sont constitutives du parcours de la thèse, pour d'autres, ces épreuves sont nuisibles. Ce qui a fait dire que « la thèse nuit gravement à la santé »⁶. Cette multiplicité de réalités, de casquettes, d'activités et de statuts permet de mesurer la multiplicité des épreuves. En effet, toutes ces réalités font du doctorant à la fois un acteur de la recherche, un personnage de la société, un praticien de l'enseignement et un travailleur d'entreprise. Dans ce contexte, « les épreuves sont des défis, socialement produits, inégalement distribués, que les individus sont contraints d'affronter. [...] Elles ne sont donc pas indépendantes des places sociales, mais elles sont hétérogènes à places identiques. Multiples, elles expliquent les sentiments souvent ambivalents qu'ont les acteurs puisque ce qu'ils gagnent d'un côté, ils le perdent d'un autre. En tout cas, c'est par rapport à elles que bien de leurs caractéristiques sociales et individuelles (en termes de genre, d'âge, d'état de santé, de ressources matérielles) prennent sens » (Martuccelli, 2006).

L'environnement de la recherche doctorale crée chez beaucoup de doctorants un sentiment de perte de personnalité, un climat d'incertitude, et de descente aux enfers pour les cas les plus tragiques. Mais ces épreuves sont aussi

⁶ PhDelirium (2012), <http://act.hypotheses.org/1859>, 2012.

l'occasion de combats continus. La thèse devient véritablement une situation de recherches (recherche doctorale et recherche vitale). La période de la thèse révèle surtout la difficulté et l'ambiguïté du statut de doctorant. Cette situation est bien signifiée dans un rapport sur les conditions de vie des doctorants, qui souligne « la complexité liée à la multiplicité des statuts, à l'ambiguïté d'être à la fois en formation et professionnels de la recherche, tantôt considérés comme étudiants tantôt comme chercheurs de haut niveau. Ces difficultés sont accentuées par les différences d'encadrement, de perspectives d'avenir et de valorisation de leur thèse » (Service d'aide aux étudiants, 2006). Le quotidien de la thèse est pour son auteur un ordinaire parsemé d'événements. Il est ainsi, pour lui, occasion d'expériences et d'histoire personnelle. Et comme le dit Alcman de Sardes, poète grec du VII^e siècle avant J.-C., « l'expérience est le commencement de la sagesse ».

Théodul SANKARA
Université Paris Est Créteil-Val-de-Marne
LIRTES EA 7313
80 avenue du Général de Gaulle
94009 Créteil Cedex, France
theodul.sankara@u-pec.fr

Références

- Anzieu, D. (1981), *Le corps de l'œuvre. Essais psychanalytiques sur le travail créateur*, Paris, Gallimard.
- Appel, D. (s.d.), « Formation des art-thérapeutes, histoires de vie », *Conférence donnée dans le cadre du symposium pour les 20 ans de l'Atelier Art Thérapie*. En ligne : <http://www.art-therapie-geneve.com>.
- Azria, R. & Hervieu-Léger, D. (dir.) (2010), *Dictionnaire des faits religieux*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 541-548.
- Beaud, M. (2006), *L'art de la thèse*, Paris, La Découverte.
- Beaudoin, J.-M. (2010), *De l'épreuve autobiographique. Contribution des histoires de vie à la problématique des genres de texte et de l'herméneutique de l'action*, Berne, Peter Lang.
- Boltanski, L. (2009), *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard.
- Buono, C. (s.d.), « Thésard, une vie de loser ». En ligne : www.liberation.fr/tribune/2007/03/20/thesard-une-vie-de-loser_87942.
- Chabault, V. (2009), « La réalité sociale du déclassement », *La Vie des idées*. Code de l'Éducation, version du 24 juillet 2013.
- Confédération des jeunes chercheurs (2009), *Témoignages des jeunes chercheurs étrangers en France*.
- Desroche, H. (1985), *Entreprendre d'apprendre*, Paris, Les Éditions ouvrières.
- Donnay, J., Charlier, E., & Dejean, K. (2002), « Quelques spécificités d'une recherche au service des pratiques éducatives », *Revue française de pédagogie*, 138, pp. 95-102.
- Dortier, J.-F. (2010), « Combattre, fuir... ou subir », *Sciences humaines*, 216, juin.
- Dupont, C. (1994), *La négociation : conduite, théorie, applications*, Paris, Dalloz.
- Duret, P. et al. (2013), « La crise sanitaire du chikungunya : une épreuve de recomposition des rapports sociaux à La Réunion », *Sociologie*, n° 3, vol. 4.

- Génard, J.-L., 2011, « Expliquer, comprendre, critiquer », *SociologieS*.
- Grand, J.-L. (1987), *Étude d'une expérience communautaire à orientation thérapeutique. Histoire de vie de groupe. Perspectives sociologiques*, thèse de doctorat d'État à l'Université de Paris VIII.
- Habermas, J. (1975), *Théorie et pratique*, Paris, Payot.
- Laborit, H. (1985), *Éloge de la fuite*, Paris, Gallimard.
- Lameul, G., Jézégou, A., & Trollat A.-F. (2009), *Articuler dispositifs de formation et dispositions des apprenants*, Lyon, Chronique sociale.
- Le Petit Parisien*, 15 janvier 1910 (en ligne).
- Lhéréty, H. (2011), « La solitude du thésard de fond », *Sciences humaines*, n° 230, octobre.
- Martuccelli, D. (2006), *Forgé par l'épreuve : l'individu dans la France contemporaine*, Paris, Armand Colin.
- Mézirow, J. (2001), *Penser son expérience*. Lyon, Chronique sociale.
- Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire (2010), Circulaire n° IMIM1000111C « Les conditions de délivrance de la carte de séjour temporaire portant la mention "scientifique" ».
- Moguérou, P. et al. (2003), « Les déterminants de l'abandon en thèse : étude à partir de l'enquête Génération 98 du Céreq », Les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail, Actes des 10^{es} Journées d'études du Céreq, pp. 479-490.
- Monod, O. (2012), Petits et grands tracés des doctorants de part et d'autre de l'Atlantique, EducPros.fr.
- Nachi, M. (2006), *Introduction à la sociologie pragmatique*, Paris, Armand Colin.
- PhDelirium (2012), La thèse nuit gravement à la santé... En ligne : <http://act.hypotheses.org/1859>.
- Quéré, M. et al. (2012), Repères et références statistiques (RERS) sur les enseignements, la formation et la recherche, Paris, Ministère de l'Éducation. En ligne : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2012/36/9/DEPP-RERS-2012_223369.pdf.
- Rebughini, P. (2010), « Processus de singularisation et analyse sociologique : éthique, critique, imagination », *SociologieS*, Grands résumés, La Société singulariste, mis en ligne le 27 décembre 2010, consulté le 2 octobre 2014 : <http://sociologies.revues.org/3345>.
- Redon, M. (2008), « Parcours de doctorants, parcours de combattants ? », *EchoGéo*, n° 6.
- Service d'aide aux étudiants. Groupe réflexion santé (2009), *Un regard sur la qualité de vie de certains doctorants*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain. En ligne : https://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/aide/documents/brochure_des_doctorants.pdf.
- Zaoui, P. (2010), *La Traversée des catastrophes*, Paris, Seuil.